



Plan piscine 2 : la future piscine de Wattrelos reconnue d'intérêt métropolitain

Dans le cadre du plan piscine 2, le Conseil métropolitain a invité les communes à faire valoir leur intérêt à accueillir un équipement métropolitain et à mutualiser avec la MEL leurs besoins en termes de bassins. Réuni le 9 février 2023, le conseil municipal de Wattrelos a sollicité la reconnaissance de l'intérêt métropolitain de la future piscine sur le site de la Cité des Sports, actuellement en mutation dans le cadre de la ZAC de la Lainière. Au regard des caractéristiques du projet, la MEL reconnaît son intérêt métropolitain.

Une future piscine implantée sur un site en pleine mutation

Le projet de piscine sur le site de la Cité des Sports à Wattrelos, actuellement en mutation dans le cadre de la ZAC de la Lainière est envisagée sur l'ancien terrain de grands jeux. Ce site est proche d'une zone urbaine à haute densité de population et proche du centre urbain de Roubaix.

De plus, cette parcelle est située dans un contexte urbain en évolution avec le projet de ZAC et les orientations d'aménagement et de programmation. Tous les deux vont amener de nouveaux usagers à la piscine, aussi bien résidents que travailleurs des nouveaux lots économiques. C'est essentiellement dans la ZAC que l'accroissement de la population de 3 000 à 4 000 habitants sera visible à l'horizon 2025.

Ainsi, de par sa future localisation, cette piscine bénéficiera aux habitants des territoires Tourquennois - Vallée de la Lys et Roubaisien. Elle aura vocation à accueillir principalement les scolaires, mais également les familles et les clubs sportifs de haut niveau, notamment le Club des Dauphins de Wattrelos.

La réalisation de ce futur équipement métropolitain permettra d'une part de réduire le déficit de plan d'eau du secteur et d'autre part de rétablir l'offre aquatique fortement réduite suite à la fermeture de la piscine de Beaulieu en décembre 2015.

Un projet d'intérêt métropolitain

Les aménagements prévus pour la future piscine et leur dimensionnement correspondront à un classement fédéral départemental selon les critères établis par la Fédération Française de Natation, permettant l'accueil de compétitions.

Un tel équipement contribuera à l'amélioration de l'offre pour les usages scolaires, périscolaires ou familiaux et au rayonnement de la MEL. Au regard de l'ensemble de ces caractéristiques, la MEL reconnaît l'intérêt métropolitain de ce futur équipement.

À ce stade, le dimensionnement de ce type d'équipement correspond à un budget travaux de l'ordre de 12 M € HT. Le coût global de l'opération toutes dépenses confondues, y compris foncier et hors exploitation commerciale et technique est évalué à 19 M € TTC.

Le financement de sa construction et de son fonctionnement sera principalement porté par la MEL, dans le cadre du plan piscine 2. La ville de Wattrelos participera à hauteur de 30 % du coût des travaux hors taxe et contribuera à hauteur de 50 % du déficit d'exploitation. Lorsque les montants définitifs en investissement et en exploitation seront précisément connus, une convention financière entre la MEL et la ville de Wattrelos sera établie pour préciser le montant effectif des participations réciproques.

Point d'étape du plan piscine 2

Six candidatures portées par neuf communes ont été déposées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du plan piscine 2. À ce jour, les projets portés par les villes de Lille / Hellemmes, Roncq et Wattrelos sont d'ores et déjà reconnus d'intérêt métropolitain. La ville de Tourcoing va prochainement soumettre son projet de piscine pour solliciter la reconnaissance d'intérêt métropolitain. Avec le projet de la future piscine olympique métropolitaine, ce sont donc, à terme, sept nouvelles piscine et une agrandie qui pourraient renforcer le maillage territorial.

« La mise en œuvre du plan piscine 2 se poursuit avec la reconnaissance d'intérêt métropolitain du projet de la ville de Wattrelos. Ce sont désormais 4 projets d'intérêt métropolitain qui se confirment et verront le jour dans les années à venir. La métropole a besoin de plus de bassin pour favoriser l'apprentissage de la nage. Nous ne pouvons donc que nous réjouir de toutes les initiatives portées par les communes pour la création de nouveaux équipements. » explique Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Maxence Lemasson

Attaché de presse

melmasson@lillemetropole.fr

03 20 21 23 55

06 44 36 40 29

